

Montmartre et la Commune de Paris

La construction de la basilique du Sacré-Cœur est fréquemment associée aux événements de la Commune de Paris, et on trouve dans des documents officiels et des ouvrages d'universitaires, la thèse selon laquelle elle aurait été construite pour « expier les crimes des communards ».

Le choix d'ériger la basilique sur la colline de Montmartre était hautement symbolique, car c'est là que débuta l'insurrection le 18 mars lorsque les troupes d'Adolphe Thiers viennent enlever à Paris les canons qui y étaient entreposés. Après la cérémonie de pose de la première pierre, Hubert Rohault de Fleury fit explicitement le lien:

« Oui, c'est là où la Commune a commencé, là où ont été assassinés les généraux Clément-Thomas et Lecomte, que s'élèvera l'église du Sacré-Cœur ! Malgré nous, cette pensée ne pouvait nous quitter pendant la cérémonie dont on vient de lire les détails. Nous nous rappelions cette butte garnie de canons, sillonnée par des énergumènes avinés, habitée par une population qui paraissait hostile à toute idée religieuse et que la haine de l'Église semblait surtout animer. »

On ne trouve pas de mention de cette motivation dans le texte de loi voté par l'Assemblée Nationale, mais déjà à l'époque elle était dénoncée par l'opposition.

La construction de la basilique du Sacré-Cœur et ses motivations exactes seront longuement débattues, à une époque où la laïcité prend une ampleur croissante en France.